



<http://www.ssam.ch>

<http://www.fachverbandsucht.ch>

Communiqué de presse : 6 novembre 2007

La cohérence et la coopération remplacent la compétition

Résumé

Les trois grandes organisations suisses regroupant les professionnels des addictions communiquent une prise de position commune : un signe clair en faveur d'une approche interdisciplinaire des addictions. La revendication centrale d'une « politique cohérente des produits psychotropes » demande aux politiciens de mettre fin à l'approche différenciée des substances légales et illégales. Les expériences montrent qu'une régulation serrée/stricte du marché offre la meilleure possibilité de réduire les dommages sanitaires, sociaux et économiques de la consommation de substances.

Le Fachverband Sucht, le Groupement Romand d'Etudes des Addictions (GREA) et la Société Suisse de Médecine de l'Addiction (SSAM) sont les principaux représentants des professionnels des addictions. Ils publient le 6 novembre 2007 une prise de position collective qui reprend des conceptions et des requêtes communes.

Les trois associations considèrent que l'approche de la problématique des addictions au travers de la division simpliste en substances légales et illégales est peu constructive. Il s'agit plutôt de mettre fin à la pénalisation des consommateurs et de légaliser l'ensemble du marché des produits psychoactifs : « L'accès aux substances doit être clairement régulé – selon les données effectives de leur dangerosité et en tenant compte des limites déterminées par la société ». Cela implique la recherche du meilleur équilibre possible entre les buts conflictuels de la liberté individuelle, de la responsabilité collective et des intérêts commerciaux. En ce sens, tant la majorité des citoyen-ne-s que les besoins de sécurité et de règles de la société doivent être respectés.

Par conséquent, une politique de la drogue efficace en termes socio-sanitaires doit parvenir à une approche cohérente pour l'ensemble des produits. Il est donc important de permettre à un nombre élevé de personnes d'acquérir les compétences nécessaires pour une relation à moindre risque avec les substances ou les

comportements addictifs (par exemple : addiction aux jeux de hasard ou aux jeux vidéo). Les appels idéologiques à l'abstinence sont aussi peu constructifs qu'une politique de « laisser faire » trop libérale. La politique des addictions doit être davantage entendue comme une politique transversale qui touche tous les domaines et soutient la création de conditions cadres de vie favorisant le développement des compétences et la responsabilité des individus. Avec la demande d'une « politique cohérente de la drogue », les trois associations reprennent les conclusions du rapport «psychoaktiv.ch» de la Commission fédérale sur les questions liées à la drogue (www.psychoaktiv.ch).

Les trois associations soutiennent clairement la politique des quatre piliers du Conseil fédéral. Cette politique repose sur une répartition équilibrée de la prévention, des traitements, de la réduction des méfaits et de la répression. Elle est pratiquée avec succès depuis plus de dix ans et a, entre autres choses, conduit à la disparition des scènes ouvertes de la drogue du Platzspitz et du Letten. Ce soutien est d'actualité, car le Conseil des Etats débattera, lors de sa session de décembre, de l'ancrage légal de la politique des quatre piliers dans le cadre de la révision partielle de la Loi sur les stupéfiants.

L'expression d'une position commune par des médecins, des psychologues et des travailleurs d'orientation sociale est importante. L'approche moderne des addictions représente un défi interdisciplinaire professionnel et politique qui interroge la contribution de chacune des disciplines dans le dispositif de prise en charge. Les trois associations émettent un signal clair vers la société : les personnes concernées ont une vision commune des solutions à mettre en œuvre pour faire face aux problèmes engendrés par les consommations de produits psychotropes.

Pour toutes informations complémentaires, prière de contacter Monsieur Jean-Félix Savary, secrétaire général du GREA, 079 345 73 19